

certainement nous fournir un état net et facile à saisir de la façon dont ces crédits se répartissent entre l'active et la réserve. Nous pourrions ainsi examiner ce qu'on fait et pour l'une et pour l'autre. Pour ce qui est de l'armée de réserve, il ne suffit pas de donner le chiffre des engagements dans les unités. Pour ma part, je me propose de demander des détails sur le séjour de ces unités dans les camps. Je voudrais aussi savoir quelle proportion des gens enrôlés dans les unités de réserve assistent régulièrement aux exercices. Sans cela les chiffres ne signifient rien. Il ne suffit pas d'inscrire le nom d'un particulier sur les listes d'engagement.

En ce moment, nos unités d'infanterie,—qui ont de belles traditions,—s'adonnent à des exercices de façon aussi pratique que le permettent les conditions dans lesquelles elles doivent les exécuter. Souvent les unités de réserve accomplissent ces exercices en fin de semaine. La formation se donne dans les salles d'exercice du pays et les exercices de tir ou autres, à des degrés divers, ont lieu dans les camps, pour une période plus ou moins prolongée, selon l'endroit où elles se trouvent. Il en va de même des autres unités. Il ne faudrait pas croire, cependant, que la formation que ces militaires reçoivent leur permettrait de se lancer dans la bataille. Prenons, par exemple, l'artillerie. Nous en sommes au sixième été après la victoire en Europe; or jamais depuis ce temps il n'y a eu d'exercices de tir dans les camps d'artillerie parce que les unités n'ont pas encore atteint le point où ce serait possible.

L'hon. M. Claxton: Je m'excuse d'interrompre le député, mais ses renseignements ne concordent pas avec les faits.

M. Drew: Je songe au tir par unités. On tient des exercices où on permet aux hommes envoyés au camp de prendre part ou d'assister au tir, ce qui n'est pas la même chose que le tir par unités.

L'hon. M. Claxton: Je regrette, mais les renseignements du député sont inexacts. Les unités vont au camp en tant qu'unités et s'exercent au tir.

M. Drew: En tant qu'unités?

L'hon. M. Claxton: Oui.

M. Drew: On tient des concours?

L'hon. M. Claxton: Oui.

M. Drew: Je ne discute pas la question. Je mets le ministre au courant des renseignements que j'ai obtenus aujourd'hui. Inutile d'échanger nos opinions, puisque nous pouvons chacun éclaircir nos doutes là-dessus. Pour ce qui est de la formation, elle n'en est pas au point où les hommes seraient, en peu de temps, prêts à combattre. Selon le

[M. Drew.]

ministre, la formation tend à mettre le plus tôt possible, ces gens sur le même pied que les troupes actives. C'est viser haut. Nos militaires, hommes et femmes, ne le cèdent en rien à ceux d'autres pays. Devant les édifices du Parlement, ces jours derniers, la plupart des députés ont assisté à la présentation de drapeaux au Corps d'aviation royal canadien. Ils ont vu des hommes en formation de manœuvres engagés dans des mouvements comparables à ceux des gardes de Londres ou de n'importe quel autre pays. Mais quelle que soit leur habileté en formation de manœuvre ou dans des mouvements de ce genre, cela ne signifie rien si ces troupes ne sont pas en réalité prêtes à jouer leur rôle. Je crois qu'il est essentiel de savoir quelle proportion des troupes sont prêtes à entrer immédiatement dans le service actif si les circonstances le réclament, et combien sont aux diverses phases de l'entraînement. Il faut que nous sachions où va l'argent que nous sommes appelés à voter à cet égard.

En somme, sous notre régime parlementaire, rien ne met à meilleure épreuve le fonctionnement du Parlement que le plein exercice du contrôle des dépenses. Dans aucune de ses fonctions le Parlement n'a-t-il si jalousement exercé son pouvoir de contrôle qu'à l'égard des dépenses de l'armée. On se rappelle que c'est l'affectation des crédits aux forces armées qui, il y a plusieurs siècles, a inauguré l'ère de la responsabilité parlementaire. Le Parlement a le devoir strict de se renseigner, de ne pas accepter d'assurances vagues, indépendamment de l'estime qu'il peut avoir pour le ministre en cause ou ses associés.

Le Canada a de belles occasions de pratiquer l'économie, tout en accroissant sa puissance militaire. Nous avons chez nous l'occasion de former des aviateurs et une armée de terre rapide et vigoureuse. Pour ce qui est des unités blindées, nous avons l'espace voulu pour qu'elles puissent évoluer. Elles peuvent parcourir de grandes distances et acquérir cette souplesse qui a joué un rôle décisif durant la dernière Grande Guerre. Ce n'est pas par hasard que le général Patton a réussi cette poussée admirable à partir de la Bretagne, influant ainsi sur tout le cours de la guerre en Europe. Ses troupes blindées avaient subi leur entraînement dans les vastes espaces du sud des États-Unis. Elles étaient habituées à des mouvements rapides, jamais envisagés par ceux qui s'étaient instruits dans des régions moins vastes. Notre pays se prête à l'instruction de blindés puissants, qui pourraient se déplacer à toute vitesse sur des centaines, voire des milliers de milles. On peut aussi y instruire des aviateurs, non seulement les nôtres, mais ceux de nos alliés,